

Lettre ouverte à messieurs Khaled Boulaziz et Kaerdin Zerrouati,

Ceci est une invitation à continuer la conversation suite à votre article intitulé "L'histoire de l'Algérie expliquée à Benjamin Stora : les massacres du 8 Mai 45 et les milices juives" paru le 3 février 2021 à 8:58 dans Algérie patriotique et repris dans Le Quotidien d'Algérie et Maghreb Online. Comme vous je ne suis pas historienne de profession. Vos propos appellent plusieurs remarques :

1. Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942, des civils, dont des policiers, et des militaires, français (d'Algérie et de métropole, alsaciens, bretons, etc.), juifs, chrétiens et musulmans, des prêtres, et des étrangers (polonais, etc.), ont neutralisé les forces de Vichy pour faciliter le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, à Alger, à Oran et à Casablanca.
2. Les résistants ne possédaient aucune arme, si ce n'est des fusils Lebel de la première guerre mondiale qu'ils reçurent du lieutenant colonel Jousse en dernière minute, pour l'effet.
3. Ce mouvement de résistance anti-Vichyste ne fut pas une milice. Une milice est une troupe de police supplétive qui remplace ou renforce une armée régulière, toujours organisée par l'État.
4. La salle Géo Gras fut une salle de sport où s'entraînaient des jeunes et dont certains furent recrutés pour le 8 novembre 1942.
5. Le 9 novembre paraissait un article vichyste antisémite dans le journal Le Matin (ci-joint sans commentaires).
6. Bien qu'à Alger, il se trouvait une majorité de juifs parmi les résistants, ceux-ci n'ont jamais agi en tant que tels mais bien catégoriquement en tant que patriotes - un concept fort de l'époque (voir archives orales à ce sujet).
7. Après le débarquement allié, les résistants se sont plus tard retrouvés soit volontaires, soit mobilisés dans l'armée de libération (en Tunisie, Italie, en métropole, puis en Allemagne), soit envoyés en camp, d'internement ou de travaux forcés (parce que juifs mobilisables, afin qu'ils ne bénéficient pas plus tard du privilège d'ancien combattant).
8. Le 8 mai 1945, André Achiary, sous-préfet de Guelma, avec l'accord du préfet, organise la défense des européens par eux-mêmes (à ce moment-là, il représente l'État, et peut donc organiser une milice). En dehors d'Achiary, aucun volontaire du 8 novembre 1942 n'a participé aux événements du Constantinois.
9. En mai 1945 Roger Carcassonne se trouvait à Paris et José Aboulker était délégué de la Résistance à l'Assemblée Consultative à Paris. Il y dénonça la terrible répression de mai 1945, et obtint par ailleurs, lors des débats sur le mode d'élection de la future assemblée constituante, que, pour la première fois depuis la conquête, des sièges y soient réservés aux indigènes musulmans d'Algérie. C'est donc grâce à lui, que des élus Amis du Manifeste purent gagner ces sièges et y défendre ouvertement le désir d'autonomie des Algériens.
10. Quand au professeur Henri Aboulker (père de José) dont l'appartement avait servi de Q.G. au putsch du 8 novembre 1942, il a protesté dans deux numéros du journal Alger républicain, contre le massacre de musulmans, alors que seuls les véritables assassins d'Européens auraient dû être recherchés et jugés. Il a également réclamé la libération immédiate de Ferhat Abbas, dont l'innocence lui était évidente.

Je vous propose un rendez-vous de mise au point historique, dans tous les sens du terme.  
Respectueusement vôtre,

Nicole Cohen-Addad  
Présidente

Les Compagnons du 8 Novembre 1942 - Actes de Résistance - Mémoire et Recherche

Archives orales disponibles sur demande

Pour les actions de José Aboulker en mai 1945, vous pouvez entre autres consulter : Marcel Reggui, Les massacres de Guelma, préface de Jean-Pierre Peyroulou, éditions La Découverte, 2006, 2008

P. S. : Puis-je suggérer, pour complément d'information sur les événements de mai 1945, un livre que j'ai récemment découvert : Eugène Vallet, Un drame algérien, la vérité sur les émeutes de mai 1945, Les Grandes Éditions Françaises, Paris, 1948